



## DE LA NAISSANCE

## À LA FIN DE LA VIE

# l'Humain d'abord !

La campagne électorale des présidentielle et législatives est traversée par les débats sur les effets de la crise financière, la dette publique : nul ne peut y échapper, tant les enjeux économiques, humains dépendent des réponses préconisées. Mais les solutions ne sont pas les mêmes selon que l'on défend le monde de la finance ou le peuple. Les interventions du président de la République n'ont de cesse de rassurer les marchés financiers, en faisant payer la note au peuple. Alors « *Qui va gouverner ? Les marchés ou le peuple ?* » interrogeait Pierre Laurent à Lorient lors de la Fête de l'Humanité/Bretagne. « *Il faut reprendre d'urgence les commandes, or les dirigeants politiques actuels du pays n'ont ni le courage ni la volonté politique de s'opposer à cette dictature de fait des marchés financiers.* » Car tel est bien là, pour les peuples, l'enjeu et l'issue à la crise.

Dans notre secteur de la santé, c'est en termes de priorités, de choix dans des cadres budgétaires restrictifs, décidés par le gouvernement de Nicolas Sarkozy, que se prennent les décisions. Ainsi le directeur de l'Agence régionale Santé de Bretagne invitait les responsables d'associations de santé en Bretagne à exprimer des choix pour l'attribution d'enveloppes budgétaires aux maternités ou aux personnes âgées en perte d'autonomie. Il ajoutait qu'il n'était plus possible de dépenser 200 000 € par an pour un patient comme c'est le cas actuellement ! Et donc... ? À d'autres de déterminer quelle solution !

Comment ne pas s'indigner de ces propos qui s'expriment désormais tout haut en faisant délibérément l'impasse sur les conséquences humaines tant du point de vue des patient-e-s que du personnel soignant ? Comment ne pas prendre conscience que ces objectifs visent la naissance et les personnes âgées, périodes de la vie où l'être humain est le plus fragile et qui ne dispose pas de la parole ou de l'autonomie suffisante pour s'exprimer ? Comment accepter de faire porter la responsabilité non pas aux technocrates qui le proposent ou aux responsables politiques qui décident, mais à ceux qui capitulent ? Pour répondre à l'ARS/Bretagne et s'emparer de cette question, un atelier régional sur la perte d'autonomie a été lancé à la Fête de l'Humanité/Bretagne : « *De la naissance à la fin de la vie : l'humain d'abord !* » Cette initiative constitue une des nombreuses initiatives citoyennes qui irriguent désormais le pays.

D'autres choix sont possibles, comme le propose le Front de Gauche avec son programme *L'humain d'abord*. Il suppose courage politique et mobilisation citoyenne pour en débattre et l'améliorer si besoin pour changer la vie du peuple. Penser et décider à la place des salarié-e-s, des citoyen-ne-s sont remplacées désormais par une nouvelle démarche politique pour leur permettre de s'emparer des questions qui les concernent et garantir le respect des engagements. Dans leur diversité, les ateliers, les assemblées citoyen-ne-s-s'inscrivent dans notre la campagne pour l'élection présidentielle du Front de Gauche avec notre candidat aux élections présidentielles, Jean-Luc Mélenchon, et nos candidats aux législatives sont de nature à donner de l'espoir pour construire des alternatives où les valeurs humaines reprendront leurs prérogatives parce que : « *C'est la chaude loi des hommes, de changer l'eau en lumière, le rêve en réalité* »-Paul Eluard.



## ELLES ET ILS ONT DIT

« ...Nous avons eu ensuite le traité de Lisbonne et l'accord global du commerce des services, qui permet à des entreprises privées d'attaquer le service public pour entraver le développement. La grande cause technocrate du moment en accord avec tout cela, vise à réduire les dépenses publiques. À qui profitent les services publics ? Et si par exemple la téléphonie mobile était restée un monopole d'État ? Combien pourrions-nous injecter dans la santé, les retraites, l'éducation et la culture si l'argent que nous versons chaque mois à un opérateur privé retournait dans les caisses de l'État ? L'État doit-il garantir une économie solide et solidaire, penser à l'humain d'abord où être un eldorado libéral »

**Franck Vandecasteele** : chanteur de Marcel et son orchestre – l'invité de la semaine  
*l'Humanité* - 31 janvier 2012

« **Feu vert pour la maternité des Lilas.** Des mois de mobilisation ont payé, il a été obtenu vendredi un engagement écrit de Claude Evin, directeur général de l'Agence régionale de Santé d'Île-de-France (ARS) : une nouvelle maternité va pouvoir être reconstruite sur un site de la commune de Seine-Saint-Denis. Installés depuis 1964 rue du Coq-Français, les locaux de la maternité ne pouvaient plus faire face à la hausse de l'activité ni aux normes de sécurité... pendant des mois, les autorités de tutelle n'ont eu de cesse de repousser l'échéance... le personnel de la maternité n'a pas lâché. Un collectif de soutien de parents, d'habitants du quartier mais aussi de quelques personnalités artistiques, n'a eu de cesse de rappeler l'histoire et les valeurs défendues dans cette maternité emblématique de la lutte pour le droit des femmes. « Notre avenir n'est pas joué, précise toutefois Marie-Laure Brival, gynécologue-obstétricienne et chef de service à la maternité des Lilas. C'est pour cela que nous apportons un soutien indéfectible à la mobilisation de la maternité des Bluets. »

**Maud Dugrand** - *l'Humanité* - 31 janvier 2012

« Aujourd'hui, comme depuis toujours, l'ambition du patronat et de la droite est d'en finir avec tout ce que nos aînés ont acquis de droits sociaux. Jusqu'à maintenant, on réussit encore à se soigner tout de même. La suite, c'est de nous arracher y compris ce droit. Quand j'entends que l'espérance de vie commence à reculer en France, je deviens mauvais ! »

**Jean-Michel Baldassi**, syndiqué à la CGT, ouvrier retraité de PSA Mulhouse - *l'Humanité* 31 janvier 2012

« La valeur travail est solidement ancrée chez les Français, analyse la sociologue Dominique Meda. Les attentes par rapport au travail sont extrêmement fortes, mais elles sont dans un décalage terrible avec la réalité du travail aujourd'hui. » Psychiatre et dirigeant du cabinet de consultant Stimulus qui travaille sur les risques psychosociaux pour les directions d'entreprise, Patrick Légeron estime que « ces attentes très fortes des Français par rapport au travail sont à la fois un problème et une solution. Plus elles sont fortes, plus les attentes risquent d'être déçues, mais elles peuvent aussi servir à nourrir des solutions en remettant du collectif... »

**Thomas Lemahieu** - *l'Humanité* - 24 janvier 2012  
Enquête auprès de 6000 auditeurs de Radio France

« Ce qu'une loi a fait, une autre peut le défaire. Il est possible et urgent de rétablir la retraite à 60 ans. »

**Bernard Thibault**  
*l'Humanité* - 31 janvier 2012



## MÉDECINE DU TRAVAIL la réforme avance

La réforme de la médecine du travail se met en place tout doucement, sans bruit ; les décrets d'application vont apparemment paraître en début d'année. À partir de problèmes réels (l'institution n'a pas permis d'éviter le scandale de l'amiante) et d'une bonne idée (la pluridisciplinarité), on aboutit à la destruction d'un système de prévention médicale original dont le manque d'efficacité était grandement dû à un défaut de construction original : créé par le régime de Vichy dans un esprit de sélection de main-d'œuvre, la rénovation de cette structure n'a pas su la sortir de l'emprise des employeurs. La dernière étape porte un coup fatal à cette idée.

Dans le secteur de la santé comme dans les autres, le suivi médical ne sera plus assuré ; il sera remplacé, sous prétexte de pénurie de médecin (alors que celle-ci est sciemment organisée), par des entretiens infirmiers, en dehors des visites pouvant nécessiter une adaptation de poste (visite d'embauche, de reprise) qui devront être réalisées par le médecin du travail. Or, pour pouvoir être utile, une consultation médicale a besoin de se dérouler dans un climat de confiance qui se construit dans le temps, ce qui devient impossible. Le salarié verra l'infirmière plus ou moins régulièrement, mais le périmètre d'action de celle-ci n'est pas réellement défini, son indépendance vis-à-vis de l'employeur n'est pas garantie par son statut ; elle perd donc de son efficacité. En cas de difficultés (physique, organisationnelle ou relationnelle), le salarié pourra s'adresser au médecin ; mais ne le connaissant pas, ira-t-il lui raconter ses difficultés sans crainte ? Le médecin ne connaissant plus les salariés (et bientôt même plus réellement l'entreprise et les conditions qui y règnent) pourra-t-il réellement faire un diagnostic précis de la situation et proposer la solution pertinente ? D'autant plus que le médecin sera tenu par un projet de service construit dans le cadre d'actions régionales pilotées en partie par l'ARS ; quel rapport ces plans entretiendront-ils avec les besoins des salariés sur le terrain ?

On voit dans les services que le but n'est pas réellement de pouvoir agir pour la prévention dans l'intérêt de la santé, mais simplement de mettre quelqu'un en face des salariés pour justifier d'une cotisation payée par l'employeur. Au moment où la souffrance au travail s'approfondit, où les salariés ont besoin d'écoute, mais d'écoute qui permette au médecin de déconstruire les mécanismes qui mènent aux impasses actuelles, les salariés se trouvent devant une écoute éclatée qui ne permet pas une vision globale.

Avec des médecins repoussés loin du terrain, sans vision d'ensemble, submergés par des situations difficiles à résoudre, avec des infirmiers ou des préventeurs ne présentant pas de garantie d'indépendance, on ne mesurera sûrement plus la dégradation de la santé des salariés ; casser le thermomètre n'a jamais permis de faire tomber la fièvre ni même de soigner une infection !

**Dr Nadine Khayi**, médecin du travail

## ELLES ET ILS ONT DIT

« Avec son meeting national... au Zénith, la CGT veut faire entendre sa voix dans cette période où les joutes politiques monopolisent le débat médiatique. « Droit à la retraite à 60 ans à taux plein (75 % du salaire de référence) pour toutes et tous avec prise en compte de la pénibilité de professions particulières donnant droit à des départs anticipés », une réforme du financement par une nouvelle cotisation sur les revenus finan-

ciers des entreprises, le refus d'une fiscalisation du financement de la protection sociale et des retraites, les objectifs du Front de gauche et de Jean-Luc Mélenchon se trouvent, sur cette question, en totale résonance avec ceux de la CGT. »  
interview d'**Éric Aubin**, dirigeant de la CGT par Yves Housson et Olivier Mayer  
*l'Humanité* - 31 janvier 2012

# NÉCESSAIRE RÉFLEXION sur la normalisation

La société est en crise, l'école ne va pas très bien, la famille est vacillante, anxieuse. Pourquoi les enfants ne réagiraient-ils pas? On leur demande beaucoup. Pour preuve, la tentative de réintroduction, par le ministère de l'Éducation nationale, de l'évaluation des enfants de 5 ans, fort justement dénoncée, notamment par *Pas de 0 de conduite* : « le retour du carnet de comportement est une mesure à haut risque pour les enfants ». En effet, ils y seraient catégorisés comme étant « RAS », « à risque », « à haut risque ». Leur comportement social est visé, en clair, comment se comportent ils à l'école, y sont-ils sages, turbulents, agités ? Le plus grand risque est celui du contrôle social, de la sélection, voire de la ségrégation sociales dans un contexte de restrictions budgétaires, d'attrition des moyens scolaires, sociaux, sanitaires.

L'idée de la ghettoïsation des enfants dès le plus jeune âge est inacceptable. Pour cela, il fallait la caution « scientifique » de la médecine qui, pour une part, s'y est bien prêtée. Ont été ressorties des théories « fixistes » du développement, où tout serait joué dès le plus jeune âge. Des échelles de comportement ont été constituées par traitement statistique d'une population infantine donnée : on s'y réfère à une moyenne mathématique, pas à une histoire singulière. Les enfants seront donc évalués par rapport à un être virtuel, idéal et ne peuvent être que déviants plus ou moins. Plus besoin d'élaborer de nouvelles méthodes pédagogiques, d'organiser des soins spécialisés, une animation sociale, longs et coûteux, puisqu'il s'agirait du domaine du handicap. Sa reconnaissance calmerait les familles qui intérioriseraient qu'il ne s'agit pas d'une question politique, collective, mais d'un problème neuro fonctionnel. Dans la pratique, un enfant turbulent (on disait « démolisseur de classe » auparavant) est reçu par un expert, dans un centre de référence (nécessairement à distance), qui authentifie « un handicap » avec ses compensations et donne un traitement médicamenteux dont il n'assure le suivi que de loin en loin.

L'hyperactivité devient ainsi une maladie en soi de l'« ici et maintenant », sans lien avec l'histoire et le contexte familial, social d'un enfant. Le diagnostic donné sur les critères les plus formels du comportement devient une fausse sécurité, sans un suivi régulier. L'hyperactivité n'est qu'un symptôme : au mieux, la réponse d'enfants vifs, doués, qui s'ennuient à l'école, au pire à des difficultés psycho-affectives réelles, graves, dont il faut trouver le sens. Là, se situe la relation clinique qui, dans sa répétition, permettra l'assouplissement, l'apaisement des défenses anxieuses des enfants : ils sont souvent pris dans la préoccupation morbide de la découverte intolérable que l'on est mortel (« comment moi aussi ?! » vive la philo avec les enfants de maternelle !), des disputes déchirantes des parents pris dans les aléas de la crise économique le chômage, les difficultés existentielles, voire les névroses infantiles etc. La médecine sort de cette « conception fixiste » du développement : l'imagerie fonctionnelle du cerveau montre que rien n'est jamais définitif, rejoignant ainsi tout l'acquis clinique de la psychanalyse. Nous sommes en train de réentrer dans des conceptions évolutionnistes, psycho-dynamiques, ce qui laisse de la place à la clinique, la pédagogie, l'éducatif, le sportif, le culturel, bref, la vie, le mouvement !

La démographie est positive dans notre pays, la question de l'enfance y est donc primordiale. Il est grand temps de promouvoir une réflexion large sur ces problèmes incluant les parents, les enseignants, les éducateurs sportifs, les responsables d'associations culturelles, la médecine afin d'élaborer une nouvelle politique pour les enfants et ne pas abonder dans des conceptions qui ne font que soutenir le désengagement progressif de l'État vis-à-vis de l'enfance, la famille, l'école : suppression des réseaux d'aide, surcharge des classes, insuffisance criante des moyens de psychiatrie publique, etc.

Dr Jean-Paul Godet, psychiatre

## DES CHIFFRES

**39 500**

C'est le chiffre de nouveaux cas de cancers bronchiques, contre 30 650 en 2005. Et les prévisions sont encore à la hausse. Ce n'est vraiment pas le moment que l'offre de soins diminue, note le docteur Marie-Josée Masanes.

*L'Humanité* « Les retraites ou les dividendes, il faut choisir » - 31 janvier 2012

**1,9%**

C'est selon le COR, le pourcentage supplémentaire de la richesse créée (PIB) qu'il faudrait consacrer au financement des retraites en 2020.

*L'Humanité* « Les retraites ou les dividendes, il faut choisir » - 31 janvier 2012

**260**

C'est en milliards d'€, le montant des dépenses totales de prestations retraite (régime de base + complémentaires) en 2009.

*L'Humanité* « Les retraites ou les dividendes, il faut choisir » - 31 janvier 2012

**8,5%**

C'est la part de la richesse nationale consacrée aux dividendes qui sont versés aux actionnaires (en 2006).

*L'Humanité* « Les retraites ou les dividendes, il faut choisir » - 31 janvier 2012

**236**

C'est en milliards d'€, le montant versé en dividendes selon les chiffres de la comptabilité nationale en 2009

*L'Humanité* « Les retraites ou les dividendes, il faut choisir » - 31 janvier 2012

## ELLES ET ILS ONT DIT

**« À la question : les revendications de la CGT ne sont pas reprises par l'ensemble des candidats, Éric Aubin répond :**

« C'est le moins qu'on puisse dire et quels que soient le candidat et la majorité qui sortiront des urnes au printemps, il faudra se mobiliser. Le Front de gauche a repris notre revendication d'un retour à l'âge légal de départ à 60 ans. Le Parti socialiste a entretenu un certain flou sur la question des retraites. François Hollande avait annoncé un retour au droit de départ à 60 ans pour ceux qui avaient commencé leur carrière à 18 ans. Aujourd'hui, il annonce que tous les salariés ayant cotisé 41 ans pourront partir. C'est un infléchissement, mais qui ne va pas jusqu'à reprendre les propositions de la CGT. Nous voulons peser dans le débat pour que le Parti socialiste aille au-delà et se prononce pour un retour de l'âge légal à 60 ans. »

interview d'Éric Aubin, dirigeant de la CGT par Yves Housson et Olivier Mayer  
*L'Humanité* - 31 janvier 2012



# 3 QUESTIONS À Jean-Marc Durand

économiste, membre de  
la section économique du PCF



« **Le quotient familial est l'objet d'une méprise** »

**Le système actuel de quotient familial est-il injuste socialement, comme l'affirme le Trésor?**

Ce n'est pas mon avis. Une grande méprise a lieu autour de cette question.

Le quotient familial est d'abord le fruit d'une politique familiale. À ce titre, il est normal que, dans une société développée où l'on souhaite nouer des solidarités intergénérationnelles entre différentes couches sociales, tout le monde puisse bénéficier de cette politique.

Les effets sont là puisque la France possède l'un des taux de natalité les plus élevés d'Europe grâce à

cette politique, certes largement malmenée, mais qui existe.

Le débat actuel revient à faire passer la droite pour le défenseur de la politique familiale, ce qui constitue évidemment une forfaiture.

**Une réforme fiscale d'envergure ne devrait-elle donc pas s'atteler prioritairement aux demi-parts pour réduire les écarts de richesse?**

On peut effectivement dire que la suppression du quotient familial revient à faire disparaître les demi-parts supplémentaires par enfant et à soumettre à l'impôt sur le revenu 500 000 familles aujourd'hui non imposables du fait de leurs difficultés. C'est également faire payer entre 1 000 et 2 000 euros d'impôts supplémentaires aux familles de couches moyennes faibles. Ce qui constitue un scandale.

Le PS veut augmenter les recettes fiscales car son objectif est de réduire le déficit. Le quotient familial est un élément déterminant pour obtenir des prestations sociales auprès de la CAF ou des collectivités. Si, demain, une personne non imposable voyait son impôt relevé par la suppression du quotient familial, elle verrait également ses autres prestations diminuer.

**Dès lors, quelles devraient être les orientations d'une grande réforme fiscale?**

Il faut s'atteler à une réforme profonde de l'impôt sur le revenu qui consiste à augmenter le taux sommital à 65 %, à recréer une progressivité en augmentant le nombre de tranches supplémentaires et à imposer le capital au même titre que le travail.

Il faut s'attaquer au cœur du problème, à savoir la fiscalité des entreprises, en réinventant un impôt sur les sociétés qui intègre de la progressivité en fonction du chiffre d'affaires et en le modulant en fonction des bénéfices pour développer l'emploi, les salaires et la formation.

Il faut ensuite refonder l'impôt de solidarité sur la fortune au sein duquel il est nécessaire d'intégrer les fortunes professionnelles et de recréer une taxe professionnelle digne de ce nom à partir des actifs financiers.

Enfin, nous portons l'idée de la suppression de la CSG. Il est à ce titre nécessaire de revoir le financement de la protection sociale en soumettant les revenus financiers des entreprises et en augmentant les cotisations patronales en fonction de la part des salaires dans la valeur ajoutée et selon les catégories de branches professionnelles.

Entretien publié dans *l'Humanité*